

# Avis public

## Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2021-2022 du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis au conseil d'administration pour examen et adoption lors de la séance virtuelle publique du mardi 22 juin 2021 à 19 heures.

Pour assister à la présentation communiquez par courriel à [marie.letourneau@cscotesud.qc.ca](mailto:marie.letourneau@cscotesud.qc.ca) avant 8 heures le 22 juin. Le budget sera disponible sur notre site Internet au [cscotesud.qc.ca](http://cscotesud.qc.ca) dans la section Conseil d'administration dans les meilleurs délais à la suite de son adoption.

Donné à Montmagny, ce 2<sup>e</sup> jour de juin 2021

Le secrétaire général, Pierre Côté